

Premier feuillet



AN 1878

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de Saint André

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre, contenant *Vingt-six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d *Saint André de Cubzac* pendant l'an 1878.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1877.

Préfet

N. 1

Du 17 Janvier



Marguerite Philippe

Du dix sept Janvier mil huit cent soixant
dix huit, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Philippe, née
ce jour à cinq heures du matin, au Bourg de St. André de
Cubzac, fille de Désiré Edouard Emile Philippe,
saboteur, âgé de vingt sept ans, et de Eclair Gillet,
sans profession, âgé de vingt ans; mariés et demeurant
ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Gassier, saboteur, âgé de cinquante
un ans. Second témoin Pierre Cairny gard champêtre, âgé de
cinquante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par

Le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel

Cartant, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Philippe Gassier

Cairny

J. M. Cartant

Par acte en date du vingt cinq
Janvier mille huit cent soixant
dix huit, enregistré de cette commune Marguerite
Philippe dont le mariage a été
contracté ci devant a contracté
un mariage avec Désiré Edouard
Emile Philippe sans profession
appartenant à l'état civil, ce jour
vingt cinq Janvier

Edouard
Décédée à Bordeaux
le quinze Décembre mil huit
cent cinquante huit
Le vingt quatre
Décembre mil huit cent cinquante
huit. Le Maire

N. 2

Du 21 Janvier

Du vingt un Janvier mil huit cent soixante dix
huit, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Gaston Leymerigie, né huit
à cinq heures du matin, au Bourg de St. André de Cubzac,
fils légitime de Pierre Leymerigie, cultivateur, âgé de
vingt huit ans, et de Marie Fontevie, sans profession,
âgé de dix huit ans; mariés et demeurant ensemble au
Bourg de St. André de Cubzac.

Par acte en date du vingt trois
Janvier 1900 enregistré par le
Maire de cette commune Marguerite
Philippe. Gaston Leymerigie son
fils légitime a contracté un mariage
avec Marie Fontevie sans profession
appartenant à l'état civil, ce jour
vingt trois Janvier 1900

En cas de décès du
premier parent qui ne peut
être établi et en la mesure de
Bordeaux. Gachon. C. G. M. G. G.
vray de Marie Louise. C. G. M. G. G.
la naissance est constatée dans
l'acte de naissance par le
notaire Marie Louise. C. G. M. G. G.
ont mention. Puis par le
officier de l'état civil ce pour être
peut que ne peut être dit.

Le seu de l'enfant a été reconnu et enregistré
Premier témoin Louis Poyron, fermier, âgé de trente
deux ans. Second témoin Joseph Lefevre, comptable, âgé de vingt
deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a été fait par le
d'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
noté signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a dit et juré.

Contaté suivant le tableau mis par Michel Castant,
Notaire de l'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public d'état civil.

M. Poyron fils
M. Lefevre

N. 3
Du vingt-un janvier mil huit cent soixante
deux huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jean Gramont, né ce jour
Jean Gramont, huit heures du matin, au lieu de la Grande Lande, commune de
de Cubzac; fils légitime de Jean Gramont, cultivateur, âgé de

Le seu de l'enfant a été reconnu et enregistré
Premier témoin Jean Boissier, concierge de la mairie,
âgé de soixante deux ans. Second témoin Pierre Lamy, garde
champêtre, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a été fait par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
noté signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a dit et juré.

Contaté suivant le tableau mis par Michel

M. Boissier
M. Lamy

Pour constater de vingt
cinq et soixante mille cent
cinq ans, inscrit sur les vingt sept ans, et de Marie Lavin, sans profession, âgée de
vingt sept ans, habitant de cette commune.
Jean Gramont, cultivateur, âgé de
et constaté en cas de
contrat mariage au
Catholique de l'André, sur
inscription fait l'homme officier
de l'état civil le vingt cinq
et soixante mille cent cinq.

M. Gramont
M. Lavin



Castant, Notaire de l'André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public d'état civil.

M. Poyron
M. Lefevre

3.
Du vingt quatre janvier mil huit cent soixante
deux huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Chaigneau, née le vingt
deux de ce mois à quatre heures du matin, au lieu de Bocheran,
commune de l'André de Cubzac; fille légitime de Jeanne
Chaigneau, cultivateur, âgé de trente un an, et de Marie
Tinaut, 1^{re} am profession, âgée de vingt six ans; mariés et
résidant ensemble au dit lieu de Bocheran.

Le seu de l'enfant a été reconnu et enregistré
Premier témoin Victor Vigi, boucher, âgé de trente cinq
ans. Second témoin Antoine Laforgue, cultivateur, âgé de vingt
deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a été fait par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
noté signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a dit et juré.

Contaté suivant le tableau mis par Michel Castant,
Notaire de l'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public d'état civil.

M. Vigi
M. Laforgue

M. Chaigneau
M. Tinaut

N. 4
Du vingt six janvier
deux huit à quatre heures du soir.

Acte de naissance de
deux huit à quatre heures du soir.

M. Gauthier

Par acte en date du...
notaire...
le...
à...

Acte de naissance de Amato Gastonel, né le...
à midi, au lieu de Franvelon, commune de...
de Babier, fils légitime d'Amato Gastonel, catholique, âgé
de vingt sept ans, et de Marie Elba, sans profession, âgée
de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au lieu
de Franvelon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin François Gabard, sergent, âgé de...
deuxième témoin Pierre Rivcau, fermier, âgé de...
ans, ses habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte en la
forme et substance déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Castant,
maire de Babier, faisant la fonction
publique de l'état civil.

Gabard P. Rivcau
Amato Gastonel
J. M. Castant

Acte en date du...
notaire...
le...
à...

De quatre février mil huit cent...
seize heures du matin.

Acte de naissance de Jean Legnat, né le deux...
à une heure du matin, au lieu de Bois milon, commune de...
de Babier, fils légitime de Pierre Legnat, catholique, âgé de
vingt deux ans, et de Jeanne Legnat, sans profession, âgée de vingt
neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bois milon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Michel Rivcau, sergent, âgé de...
deuxième témoin Jean Bernard, sergent, âgé de...

Contaté suivant la loi par nous Jacques Chaban, maire
de Babier, faisant la fonction
publique de l'état civil.

J. M. Rivcau
J. Bernard
J. Chaban
J. M. Rivcau

N° 6
Du 11 février
Jean Legnat



de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte en la forme
et substance déclarant ont signé avec nous après lecture, et nous déclarant que
a dit ou s'avis.

Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Castant,
maire de Babier, faisant la fonction
publique de l'état civil.

Rivcau
Bernard
Castant

De dix neuf février mil huit cent...
à une heure du matin. Acte de naissance de Anatole Causson
né le dix sept de ce mois à cinq heures du soir, au lieu de Bois milon, commune de...
de Babier, fils légitime de Jean Causson, catholique, âgé de
vingt huit ans, et de Marie Rivcau, sans profession, âgée de vingt deux
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bois milon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Brard, boucher, âgé de vingt trois ans, demeurant
à St Lambert, deuxième témoin Jean Rivcau, fermier, âgé de soixante treize ans, demeurant à Babier.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant
nous avons rédigé le présent acte en la forme et substance déclarant ont signé avec nous après
lecture, et nous le déclarant que a dit ou s'avis.

Contaté suivant la loi par nous Jacques Chaban, maire
de Babier, faisant la fonction
publique de l'état civil.

Brard
Rivcau
Chaban
Rivcau

N° 8
Du 28 Février

Du vingt deux Février mil huit cent soixante deux
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Poirier, né hier à six heures
et demi du soir, au lieu de Cada, commune de L'Anvers de
Cubaie fille légitime de Jean Poirier, carrière, âgé de trente
ans, et de Anne Turbot, son épouse, âgée de trente deux ans.
Le père de l'enfant a été reconnu être le nommé
Pompiès Simon Pierre Lamy, garde champêtre, âgé
de cinquante trois ans, second témoin Jean Rousseau, commis
de L'Anvers, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à moi faite par le
père de l'enfant non avec ridige le présent acte que le témoin est signé
avec son épouse l'acte, et non le déclarant qui a dit en tant
Coutable durant la loi par moi Jacques Charon, mais
par autorité de L'Anvers de Cubaie, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
Pompiès Simon Pierre Lamy
Jean Rousseau
Jacques Charon C. M. de L'Anvers

Devant moi le juge de
paix de L'Anvers, en vertu
de la loi du 20 mars 1809,
et de l'arrêté du 22
mars 1809, j'ai vérifié
l'identité des parties
et la sincérité de l'acte.

Devant
moi le Juge de
paix de L'Anvers

N° 9
Du 28 Février

Du vingt huit Février mil huit cent soixante deux
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Guivrouseau, née hier à six
heures du matin, au lieu de Moulins, commune de L'Anvers de
Cubaie, fille légitime de Jean Guivrouseau, cultivateur, âgé de
vingt huit ans, et de Marie Dastres, sans profession, âgée
de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au
lieu de Moulins.
L'enfant a été reconnu être le nommé
Premier témoin Jean Viqui, tailleur, âgé de vingt sept ans

Devant moi le Juge de
paix de L'Anvers, en vertu
de la loi du 20 mars 1809,
et de l'arrêté du 22
mars 1809, j'ai vérifié
l'identité des parties
et la sincérité de l'acte.

Devant
moi le Juge de
paix de L'Anvers



N° 10
Du 28 Février

Chiriac Marier
Rectification de
naissance

ans, second témoin Jean Raymond, charpentier, âgé
de quarant ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à moi faite par le
père de l'enfant, non avec ridige le présent acte que le témoin est signé
avec son épouse l'acte, et non le déclarant qui a dit en tant
Coutable durant la loi par moi Jacques Charon, mais
par autorité de L'Anvers de Cubaie, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil

Raymond Jean
Charon C. M. de L'Anvers

Du vingt huit Février mil huit cent soixante deux
à six heures du matin.
Extrait des minutes du greffe du Tribunal de première instance de
Nantes, France, au nom du Procureur Général, le Tribunal de première
instance de Nantes a rendu le jugement suivant lequel est censé être
Pompier Simon Pierre Lamy, garde champêtre, âgé de cinquante trois ans,
second témoin Jean Rousseau, commis de L'Anvers, âgé de soixante trois ans,
habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à moi faite par le
père de l'enfant non avec ridige le présent acte que le témoin est signé
avec son épouse l'acte, et non le déclarant qui a dit en tant
Coutable durant la loi par moi Jacques Charon, mais
par autorité de L'Anvers de Cubaie, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
Pompier Simon Pierre Lamy
Jean Rousseau
Jacques Charon C. M. de L'Anvers

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and the angle of the page.]



807

[Handwritten text on the right page, continuing the legal proceedings. It discusses the judgment of the court and the confirmation of a marriage contract.]

Charles Comte de Deligne

De sept heures mit huit cent soixante dix huit, à dix heures du matin.

De Jours
Jean Chaumet

[Handwritten text describing the birth of a child: 'A été de naissance de Jean Chaumet, né le jour ci mentionné et demeurant au lieu de Chaumet commun de Courcelles-lès-Labrec, fils légitime de Pierre Chaumet, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Jeanne Rogolle, son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Chaumet.'

[Handwritten text identifying the parents: 'Le père de l'enfant a été reconnu être messieurs Parmi tonon Jean Marie Montant, marchand, âgé de quarante quatre ans, demeurant au dit lieu de Chaumet, et de sa femme Marie Vierge Louise, âgée de trente neuf ans habitante de cette commune.'

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin a signé
avec nous après lecture et non le déclarant qui a été retenu.
Comté de Saône-et-Loire par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-Amand de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Emile Martin Dantagnan
Edw. Dantagnan

N° 13
Du 10 Mars
Mort-né

Acte de naissance de Marie Charpentier, née hier à cinq
heures du matin, au bourg de Saint-Amand de Cubrac, fille légitime de
Pierre Charpentier, décédé, et de Catherine Cognat, son épouse,
âgée de trente-trois ans, demeurant au bourg de Saint-Amand de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Gamy, garde-champêtre âgé de cinquante
trois ans, second témoin Jean Bourreau, concubinage de la Mairie, âgé
de cinquante-trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame
Grouel, sage-femme, demeurant à Saint-Amand, nous avons rédigé le
présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté de Saône-et-Loire par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-Amand de Cubrac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.
Emile Martin Dantagnan
Edw. Dantagnan



N° 14
Du 16 Mars

Acte de naissance de Alphonsine Perrin Perrin, née hier à
cinq heures du matin, au lieu de Fontaine, commune de Saint-Amand
de Cubrac, fille légitime de Perrin Perrin, laboureur, âgé de quarant
cinq ans, et de Jeanne Grixy, son épouse, âgée de quarant
sept ans, et demeurant ensemble au dit lieu de Fontaine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Gamy, garde-champêtre, âgé de
cinquante-trois ans, second témoin Pierre Laurent, charpentier, âgé
de cinquante-un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.
Edw. Dantagnan

Comté de Saône-et-Loire par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-Amand de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Emile Martin Dantagnan
Edw. Dantagnan

70
Du vingt Mars mil huit cent soixante deux
heures, à trois heures du soir,

Acte de naissance de Jean Joseph Bernis, né hier
à trois heures du soir, au lieu de Colonge, commune de Saint-Amand
de Cubrac, fils légitime de Jean Bernis, cultivateur, âgé de
trente-trois ans, et de Jeanne Guillot, son épouse, âgée de trente
sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Colonge.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourreau, concubinage de la Mairie, âgé
de cinquante-trois ans, second témoin Pierre Laurent, charpentier, âgé
de cinquante-un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Comté de Saône-et-Loire par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-Amand de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Emile Martin Dantagnan
Edw. Dantagnan

71
Du vingt six Mars mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Alphonsine Perrin Perrin, née hier à
cinq heures du matin, au lieu de Fontaine, commune de Saint-Amand
de Cubrac, fille légitime de Perrin Perrin, laboureur, âgé de quarant
cinq ans, et de Jeanne Grixy, son épouse, âgée de quarant
sept ans, et demeurant ensemble au dit lieu de Fontaine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Gamy, garde-champêtre, âgé de
cinquante-trois ans, second témoin Pierre Laurent, charpentier, âgé
de cinquante-un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Comté de Saône-et-Loire par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Saint-Amand de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Emile Martin Dantagnan
Edw. Dantagnan

conjointement quatuor. Second témoin Jean Rousseau, concubine de la Noëlle, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Lohac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Francis
Joseph
ROUSSEAU
Dantagnan

N° 15

Du premier Avril mil huit cent soixante deux huit, à dix heures du matin.

Du 1^{er} Avril
Francis Noëlle

Acte de naissance de Francis Noëlle, née hier à onze heures du matin, au lieu des Fourats, commune de l'arrondissement de Lohac, fille légitime de Joseph Noëlle, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Francis Vidau, son épouse, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu des Fourats.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la Noëlle, âgé de soixante trois ans, second témoin Jean Guinaudie, marchand, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Lohac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Joseph
Rousseau
Guinaudie
Dantagnan

N° 16

Du 2nd Avril

Du deux Avril mil huit cent soixante deux huit, à dix heures du matin.



Noëlle Auger

Acte de naissance de Noëlle Auger, née ce jour à cinq heures du matin, au lieu de Noëlle, commune de l'arrondissement de Lohac, fille légitime de François Auger, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Joussem, son épouse, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Noëlle.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Julien Berquand, chapelain, âgé de trente huit ans, second témoin Pierre Alexis Vigie, charpentier, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.



Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Lohac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

P. Vigie
J. Berquand
P. Auger
Dantagnan

N° 17

Du 3rd Avril

Julie Papron

Du trois Avril mil huit cent soixante deux huit, à quatre heures et demi de soir.

Acte de naissance de Julie Papron, née ce jour à onze heures du matin, au lieu des Fourats, commune de l'arrondissement de Lohac, fille légitime de Pierre Papron, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Deschamps, son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu des Fourats.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la Noëlle, âgé

de soixante trois ans, second témoin Jean Rogmond, charron
âgé de quarante ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le procureur
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
après lecture et nous le déclarant que c'est en sabbat.

Conté de l'avis de la loi par moi Louis Martin Dantagon
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.
Approuvé par nous autres surchargés dans le corps de l'acte
Froumeau Rogmond Jean
Dantagon

N° 11
Du 4 Avril
Marianne Mandel
Acte de naissance de Marie Massol, née le 2
à trois heures du soir au bourg de l'arrondissement de Lubac; fille légitime de
Jean Massol, entrepreneur, âgé de trente sept ans, et de Eugénie Brecheux,
sans profession, âgée de vingt quatre ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de l'arrondissement de Lubac.

Le acte de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rousseau, concierge de la Mairie, âgé de
soixante trois ans, second témoin Jean Rogmond, charron, âgé de
quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le procureur
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.
Conté de l'avis de la loi par moi Louis Martin Dantagon
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.
Rogmond Jean
F. Messol
Froumeau Dantagon

N° 19
Du 9 Avril
Acte de naissance de Anne Duillon, née le 2
à cinq heures du matin.



Acte de naissance de Anne Duillon, née le 2
à cinq heures du matin au bourg de l'arrondissement de Lubac, fille
légitime de Jacques Duillon, cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de
Marquise Choma, sans profession, âgée de vingt huit ans; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Lubac.
Le acte de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rousseau, concierge de la Mairie, âgé de
soixante trois ans, second témoin Germain Gabard, serrurier, âgé
de soixante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le procureur
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
après lecture et nous le déclarant que c'est en sabbat.
Conté de l'avis de la loi par moi Louis Martin Dantagon
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.
Il est acte en date de vingt
septième mil huit cent quarante
sept de la commune de Lubac
Duillon, dont la naissance
est constatée par un
contrat de mariage, avec
Eugénie Brecheux, sans profession, née le 2
à trois heures du soir au bourg de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.
de nous le Maire
Froumeau Rogmond Jean
Dantagon

N° 20
Du 9 Avril
Acte de naissance de Jeanne Patinet, née le 2
à trois heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Patinet, née le 2
à trois heures du soir au bourg de l'arrondissement de Lubac; fille légitime de
Justin Patinet, jardinier, âgé de trente neuf ans, et de Marie
Marsomac, sans profession, âgée de trente trois ans; mariés et
demeurant ensemble au bourg de l'arrondissement de Lubac.

Le acte de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Germain Gabard, serrurier, âgé de trente huit ans,
second témoin Jean Ugey, pâtissier, âgé de trente six ans,
habitants de cette commune.
Décédé à Vézac (Gironde)
le quatre Février mil neuf
cent cinquante sept.
Le huit Février mil
neuf cent cinquante sept.
Le Maire
Dantagon

Sur la requête et présentation à nous faite par le
prêtre l'infant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnan
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Pauline Vige
Dantagnan

Du dix huit mil huit cent soixante deux à
neuf heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Dupuy, né le huit de ce
mois à neuf heures du soir au hameau de la Grande Lande, commune de Lubac,
fils légitime de François Dupuy, cultivateur, âgé de
vingt sept ans, et de Marie Collardau, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit hameau de la Grande Lande.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être son aubain.

Premier témoin Pierre Lamy, garde champêtre, âgé de cinquante
quatre ans. Second témoin Jean Roussau, concubine de la Mairie, âgé de
soixante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le prêtre l'infant
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous après
lecture et nous le déclarant qui a été vu l'écrit.

Compté suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnan
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Procureur
Dantagnan

N. 22

Du 17 Avril



Mairie de Lubac



Par acte en date du quatre
voit mil huit cent sept
vingt deux nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous
après lecture et nous le déclarant qui a été vu l'écrit.

Compté suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnan,
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Decidee à St-Jovais (grande)
Le onze janvier mil huit cent
cinquante deux.
Le quatorze janvier mil huit
cent cinquante deux.
Le Maire

Delaprade

N. 23

Du 10 Avril

Felicie Barney

Du vingt cinq Avril mil huit cent soixante deux
à trois heures du soir.

Acte de naissance de Marie Hubert, née hier à deux heures
du soir au lieu de la Puyade, commune de l'arrondissement de Lubac,
fille légitime de Louis Hubert, cultivateur, âgé de trente six ans, et de
Jeanne et Helige, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de la Puyade.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Eugène Roucard, négociant, âgé de trente sept
ans. Second témoin Mathieu Lafay, sans profession, âgé de trente
neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le prêtre l'infant

nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous
après lecture et nous le déclarant qui a été vu l'écrit.

Compté suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnan,
Maire de l'arrondissement de Lubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Lafay

Dantagnan

Du trente Avril mil huit cent soixante deux
à deux heures du matin.

Acte de naissance de Felicie Barney, née hier à une heure
du soir au bourg de l'arrondissement de Lubac, fille légitime de Pierre Barney,
maréchal forgeron, âgé de trente neuf ans, et de Marie Vidal, sans
profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de l'arrondissement de Lubac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.

11.2
Premier témoin Jean Fourn, tonnelier, âgé de vingt-neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté de la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de la ville de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Barry *Barry*
Dantagnan

11.2
Du sept Mai mil huit cent soixante-deux à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Petronille Laurent, née ce jour à neuf heures du matin au bourg de St André de Lubac; fille légitime de Pierre Laurent, tailleur d'habits, âgé de cinquante ans, et de Marguerite Dore, sans profession, âgée de vingt-sept ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Julien Barthelemy, docteur, âgé de trente-un ans, Second témoin Pierre Ferrus, sabotier, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté de la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de la ville de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Barry *Barry*
Dantagnan

11.2
Du 9 Mai

11.2
Du neuf Mai mil huit cent soixante-deux à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Gabriel Beaumont, né le six à onze heures du matin au bourg de St André de Lubac; fils légitime de Pierre Guillaume Beaumont, bouvier, âgé de vingt ans, et de Marie Delbert, sans profession, âgée de dix-neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Victor Vigi, bouvier, âgé de trente-neuf ans, Second témoin Pierre Ferrus, sabotier, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté de la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de la ville de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Guillaume Pierre Beaumont
Eusebe *Ferrus*
Dantagnan

11.2
Décédé à Cubzac les Poets (Gironde) le six huit Février mil neuf cent soixante-neuf.
le 19 Février 1969. le Maire

11.2
Du onze Mai mil huit cent soixante-deux à neuf heures et demi du matin.

Acte de naissance de Marie Sériat, née le six à onze heures du matin au lieu des Lucies, commune de St André de Lubac; fille légitime de Jean Sériat, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, et de Marie Dore, sans profession, âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lucies.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Ferrus, sabotier, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.

Comté de la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de la ville de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Ferrus *Dantagnan*



11.2
Acte en date du vingt sept deux mil huit cent quatre vingt six fait à Lubac le dix neuf mai mil huit cent soixante neuf. Le Maire

Cinq ans. Second témoin Fernand Perrin, prêtre, âgé de vingt
deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture et non déclaré que a été vu par nous.

Contéte suivant la loi par moi Emil Martin Dantagnan
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Dantagnan Ferron

Du vingt deux Mai mil huit cent soixante dix huit,
à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Ernest Philippéau, né à jeus à
une heure et demie du soir, au village de Forbouiran, commune
de St André de Cubzac; fils légitime de Augustin Moaric

Philippéau, charron, âgé de vingt sept ans, et de Marie
Forest, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Forbouiran.

L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de quarante
ans, second témoin Pierre Ferrin, sabotier, âgé de quarante
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
déclaré avoir signé avec nous après lecture.

Contéte suivant la loi par moi Emil Martin Dantagnan
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil. Philippéau

Dantagnan Ferron Raymond Jean

N^o 28

Du 31 Mai



Jean Ferrin



Du trois Juin mil huit cent soixante dix
huit, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Ferrin, né à jeus à midi, au bourg
de St André de Cubzac; fils légitime de Joseph Ferrin, journalier, âgé
de vingt deux ans, et de Marie Ollivier, sans profession, âgée de trente
ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Ernest Gaillard, percepteur, âgé de quarante
six ans, second témoin Pierre Ferrin, sabotier, âgé de quarante
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture.

Contéte suivant la loi par moi Emil Martin Dantagnan
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

E. Gaillard Ferrin

J. Ferrin Dantagnan

Du trois Juin mil huit cent soixante dix huit, à
neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Louise Anne Vigé, née
à jeus à sept heures et demie du matin, au bourg de St André
de Cubzac; fille légitime de Pierre Alexis Vigé, charpentier
âgé de vingt six ans, et de Anne Etambat, sans profession
âgée de vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Fernand Perrin, prêtre, âgé de vingt

Sanctus en l'acte de mariage officiant ont signé avec nous après lecture.
Septembre 1900, inscrite sur
le registre de la commune de
St André de Cubzac, par
moi Emil Martin Dantagnan
Maire de St André de Cubzac,
faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Decedee à Dax (Landes)
le vingt huit Mars mil neuf
cent soixante six.
le deux Avril mil neuf cent
soixante six.

N^o 29
le 21 Janvier 1979
le 9 Mars

Du 3 Juin

Marie Louise
Anne Vigé

Decedee à Lespome
(Gironde) le 9 Février
1979.

le 21 Janvier 1979
le 9 Mars

du ans. second témoin Pierre Ferris, laboureur, âgé de
quarante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St André de Tubrae, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

De Vigne
Edwintygeron
Ferris F. Chevère

De vingt quatre juin mil huit cent soixante deux huit
à deux heures du soir

Acte de naissance de Jean Larrin, né le vingt deux de
cinq à deux heures du matin, au lieu de Chauvin, commune de
St André de Tubrae; fille légitime de Etie Larrin, jardinier
âgé de cinquante huit ans, et de Jeanne Godet, sans profession
âgé de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Chauvin.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Ferris, laboureur, âgé de quarante
cinq ans, second témoin Jean Favre, serrurier, âgé de vingt huit
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St André de Tubrae, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Larriere *Ferris* *Favre* *Laur Larrin*
Edwintygeron

N. 31

Du 26 juin



Jean Perruchon

192
Du vingt six juin mil huit cent soixante deux
huit à six heures du matin.

Acte de naissance de Jean Perruchon, né hier à six
heures du soir au bourg de St André de Tubrae; fille légitime de Jean Perruchon
charpentier, âgé de trente trois ans, et de Marie Gauthier, sans
profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Tubrae.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Gamy, garde champêtre, âgé de
cinquante quatre ans, second témoin Pierre Ferris, laboureur, âgé de
quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé
avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St André de Tubrae, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.

L. Héraud *Cossy*
Ferris *Edwintygeron*

De vingt six juin mil huit cent soixante deux huit
à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Martial Gibon, né avant
hier à six heures du matin au bourg de St André de Tubrae;
fils légitime de Jacques Gibon, bouvier, âgé de trente quatre ans,
et de Jeanne Delann, sans profession, âgée de vingt trois ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Tubrae.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Pierre Laurent, propriétaire, âgé de

N. 32

Du 26 juin

Jean Martial
Gibon

deuxième deux ans. Secours Simon Jean Uguis, tailleur d'habits, agé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Emile Morestin Dantagnon, Maire de la Commune de Lubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Uguis
Uguis Laurent

Du vingt huit juin mil huit cent soixante deux huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Morestin, né ce jour à cinq heures du matin au Bourg de St André de Lubrac; fils légitime de Jean Morestin, tailleur de pierre, agé de trente trois ans, et de Marie Beaumont, d'am profession, agée de trente trois ans, mariés et réunissant ensemble au Bourg de St André de Lubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Emile Uguis, pleur d'arche, agé de trente ans, second témoin Francis Gillet, orage, agé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Emile Morestin Dantagnon, Maire de la Commune de Lubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. Morestin Jean Uguis Emile

Gillet
Dantagnon

11.31

Du 21 juin

Jean Morestin

En son acte de naissance il est dit que son père est tailleur de pierre et son mère d'am profession. Il est dit aussi que son père est marié et qu'il a un fils et une fille.

Par cet acte de naissance il est dit que son père est tailleur de pierre et son mère d'am profession. Il est dit aussi que son père est marié et qu'il a un fils et une fille.

En son acte de naissance il est dit que son père est tailleur de pierre et son mère d'am profession. Il est dit aussi que son père est marié et qu'il a un fils et une fille.

Morestin

11.34

Du 6 juillet

Pierre Lequien
Léopold Bellecour

Marié à Bordeaux le quinze Octobre mil neuf cent trente cinq avec Marie Garbau
Le dix Huit Octobre mil neuf cent quarante cinq.
L'heure

Décès à Bordeaux le vingt sept février mil neuf cent quarante huit.
Le huit mars mil neuf cent quarante huit.
L'heure

Lequien

Lequien

11.35

Du 11 juillet

Pierre Lequien

Décès à Saint André de Lubrac le dix huit Mars mil neuf cent quarante cinq.
Le dix huit Mars mil neuf cent quarante cinq.
L'heure

Lequien

Du six juillet mil huit cent soixante deux huit à deux heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Morestin Léopold Bellecour né hier à trois heures du matin au Bourg de St André de Lubrac; fils légitime de Jean Morestin Bellecour, vigneron, agé de quarante ans, et de Jeanne Esther Morestin, son épouse, agée de trente cinq ans, mariés et réunissant ensemble au Bourg de St André de Lubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Pierre Ferrus, laboureur, agé de quarante cinq ans, second témoin Jean Besqigon, employé de télégraphie agé de quarante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Emile Morestin Dantagnon, Maire de la Commune de Lubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Besqigon
Morestin
Dantagnon

Du onze juillet mil huit cent soixante deux huit à deux heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Lequien né le neuf de ce mois à deux heures du matin au lieu de Glant commune de St André de Lubrac; fils naturel de Pierre Lequien, cultivateur, agé de vingt deux ans, et de Marguerite Morestin, culticiatrice, agée de dix huit ans, mariés et réunissant ensemble au dit lieu de Glant.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Pierre Ferrus, laboureur, agé de quarante cinq ans, second témoin Jean Besqigon, employé de télégraphie agé de quarante six ans, habitant de cette commune.

Besqigon
Ferrus
Dantagnon

En vertu de mariage en date du vingt sept octob. mil huit cent soixante six. Par devant moi, sous le sceau de la commune, en présence de deux témoins, Pierre Dana, cultivateur, âgé de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Émile Beaudouin, Dantagnan, Maire de S. André de Cubzac, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

De vingt huit mil huit cent soixante six, le huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Cabutian, née avant-huit à deux heures du soir au bourg de S. André de Cubzac, fille légitime de Jean Cabutian, teneur, âgé de trente sept ans, et de Marie Jeanne, sans profession, âgée de trente un ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Louis Roy, marié, âgé de cinquante quatre ans, Secrétaire de la commune, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Émile Beaudouin, Dantagnan, Maire de S. André de Cubzac, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

De sept heures mil huit cent soixante six, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jacques Hégouat, né à onze heures du matin à Bercy, commune de S. André de Cubzac, fils légitime de Jacques Hégouat, cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Anne Bonnin, sans profession, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bercy.

N° 37 Du 3 Août Acte de naissance de Marie Savinon, née huit à trois heures du soir au bourg de S. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Savinon, sursous, âgé de trente sept ans, et de Jeanne Pardier, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, François Billard, pharmacien, âgé de cinquante ans, Secrétaire de la commune, âgé de quarant

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Émile Beaudouin, Dantagnan, Maire de S. André de Cubzac, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

De sept heures mil huit cent soixante six, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jacques Hégouat, né à onze heures du matin à Bercy, commune de S. André de Cubzac, fils légitime de Jacques Hégouat, cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Anne Bonnin, sans profession, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bercy.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Gosselin Galard, sursous, âgé de

avant son second nom Gabriel Gombal, laboureur, âgé de
quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous
après lecture, et nous le déclarant qui a dit au verso.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan
Maire de Cabrais de Cabrais, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Gabriel Gombal
Dantagnan

N° 89

Du vingt huit mil huit cent soixante dix huit à
neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Pierre Maurice Boudard,
Jean Pierre Maurice né le dix huit, à neuf heures du matin, au lieu de Cabanac
Boudard commun de Cabrais de Cabrais, fils légitime de George Boudard
professeur, âgé de vingt neuf ans, et de Thérèse Laverrière, dans
professeur, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble à Coulon, département du Var.

Décédé à Bordeaux
le quatre Décembre mil
neuf cent cinquante huit.
Le onze Décembre mil
neuf cent cinquante
huit. Le Maire

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Parmi témoins Pierre Ferré, laboureur, âgé de quarante
deux ans, second témoin Jean Bergigue, employé de télégraphie âgé
de quarante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Cabrais de Cabrais, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Bergigue
Ferré
Dantagnan

N° 40

Du 19 Août

Jean Charlot

Du dix neuf Août mil huit cent soixante dix
huit à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Charlot, né ce jour à neuf heures
du matin, au lieu de Cabanac commun de Cabrais de Cabrais, fils
légitime de Bernard Charlot, serrurier, âgé de vingt six ans, et de
Marie Dupuy son épouse, âgé de vingt cinq ans, mariés et
demeurant ensemble, rue de la Croix, trente huit à Bordeaux.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte en présence des témoins
Jean Potier, maître, âgé de trente cinq ans et Pierre Ferré, laboureur,
âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, qui ont
signé avec nous après lecture de l'acte de naissance et mariage.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Cabrais de Cabrais, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Charlot Bernard
E. Potier
Ferré
Dantagnan

N° 41

Du 21 Août

Louis René
Plantain

Du vingt quatre Août mil huit cent soixante dix
huit, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Louis René Plantain, né ce jour à sept
heures et demi de matin, au lieu de Plagne, commune de Cabrais
de Cabrais, fils légitime de François Plantain, tonnelier, âgé de
vingt huit ans, et de Magdelaine Cabatou, son épouse, âgé
de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble à Nègre, canton de Brou
et de Cabrais.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, en présence des témoins
Epris dor Lanad, avocat, âgé de trente cinq ans, demeurant à
Bordeaux et François Pury, carrossier, âgé de quarante deux ans

Par acte en date du dix neuf
juillet mil huit cent six inscrit à la
Mairie de Bordeaux, Louis René
Plantain dont la naissance est
inscrite dans ce acte de naissance
Bordeaux
dont mention faite par nous officier
Public, ce jour vingt quatre juillet
mil huit cent six

Dantagnan

Remontent à St. André de Lubac, qui ont été baptisés au nom de son père.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Les témoins ont été pour moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de Lubac de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Purrey
G. Laroche
Plantain
Dantagnan

N. 113
Du vingt huit Aout mil huit cent quarante six huit
à dix heures de matin.

Du 28 Aout
Jean Baron
Acte de naissance de Jeanne Baron, née le vingt six de ce mois
à dix heures du soir, au bourg de St. André de Lubac; fille légitime
de Jean Baron, teneur, âgé de vingt sept ans, et de Marie Lafage,
son épouse, âgée de vingt quatre ans; mariés et demurant ensemble
à St. Lubac, Canton de Cassagnac Blanc.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Caury, garde champêtre, âgé de cinquante
sept ans, second témoin Pierre Boireau, laboureur, âgé de quarante
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père Emile
Lafage, garçon âgé de quarante sept ans, grand père de l'enfant, nous
avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé
avec nous après lecture.

Contatsé devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire
de St. André de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Caury
Boireau
Lafage
Dantagnan

Du deux Septembre mil huit cent quarante six huit
à neuf heures de matin.

N. 113

Du 2 Jbr

Com. Boireau

Acte de naissance de Guillaume Boireau, né
le trente un Aout dernier, à dix heures, et demeurant au bourg de
St. André de Lubac; fils légitime de Antoine Boireau, teneur, âgé
de trente ans, et de Béatrice Boireau, sans profession, âgée de vingt cinq ans,
mariés et demurant ensemble au bourg de St. André de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Faurand, âgé de vingt cinq ans,
second témoin Pierre Boireau, laboureur, âgé de quarante cinq ans,
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St. André de Lubac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

J. Boireau
Faurand
Boireau
Dantagnan

Du quatre Septembre mil huit cent quarante six huit
à neuf heures de matin.

N. 114

Du 4 Jbr

Choma Simon

Acte de naissance de Choma Simon, né hier à cinq heures
et demeurant au bourg de Baychouet, Canton de St. André de Lubac.
Fils légitime de Jean Simon, cultivateur, âgé de trente huit ans,
et de Marguerite Poteau, sans profession, âgée de trente quatre ans,
mariés et demurant ensemble au dit lieu de Baychouet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Faurand, âgé de vingt cinq ans,
second témoin Pierre Boireau, laboureur, âgé de quarante cinq ans,
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

signé avec nous après lecture, et avec le déclarant qui a été en l'année
Comté d'Avant le lui par moi Emile Martin Dantogues
Maire de l'arrondissement de Luban, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Paul Leary
E. Dantogues

Du huit Septembre mil huit cent soixante dix huit
trois heures du soir.

Acte de naissance de Jean Roy, né le jour de ce mois à neuf
heures du matin au bourg de l'arrondissement de Luban, fils légitime de Joseph
Roy, mineur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Bonnet, son
épouse, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg

de l'arrondissement de Luban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Parmi témoins Jean Pierre Bonnet, âgé de vingt neuf ans,
deuxième témoin Guillaume Biguier, marchand, âgé de trente six
ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Comté d'Avant le lui par moi Emile Martin Dantogues
Maire de l'arrondissement de Luban, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

J. Roy
Paul Leary
E. Dantogues

Du vingt trois Septembre mil huit cent soixante dix
huit, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Pommier, né le vingt trois
à midi, à neuf heures et demi du soir, au lieu de l'arrondissement

commune de l'arrondissement de Luban, fils légitime de Jean
Pommier, autorisant, âgé de vingt quatre ans, et de Marie Martin
son épouse, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de l'arrondissement.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Parmi témoins Jean Raymond, cultivateur, âgé de quarant
ans, second témoin Jean Leque, tailleur, âgé de vingt neuf ans, habitants
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le père
ont signé avec nous après lecture et avec le déclarant qui a été en l'année.

Comté d'Avant le lui par moi Emile Martin Dantogues
Maire de l'arrondissement de Luban, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

E. Dantogues
J. Roy
Pommier J. Jean

Du vingt sept Septembre mil huit cent soixante dix
huit, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Demarque, née à midi
et demi au bourg de l'arrondissement de Luban, fille légitime
de Geoffroy Camille Demarque, veuve de l'arrondissement.

Par acte en date du vingt
trois Décembre mil huit
cent quatre vingt deux, nous
avons constaté le mariage de
Marie Demarque, veuve de
Geoffroy Camille Demarque, et
de Jean Marie Lucie Augustin
Possidichon-Lafarge, son
époux, âgé de trente quatre ans,
mariés et demeurant ensemble
au bourg de l'arrondissement
de Luban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Parmi témoins Jean Bourgeois, employé de la poste, âgé
de quarante ans, second témoin Pierre Pommier, tailleur, âgé de
deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Decedé à Paris (seul)
le treize et sur Decembre
mil neuf cent cinquante
sept.
le quatorze Janvier mil
neuf cent cinquante huit
le 9001
E. Dantogues

N. 45
Du 1 7/8
Jean Roy

Par acte en date du
deuxième jour du mois de
Septembre, Jean Roy, dont
le mariage est constaté par
un acte en date du
deuxième jour du mois de
Septembre, et de Marie
Bonnet, son épouse, dont
le mariage est constaté par
un acte en date du
deuxième jour du mois de
Septembre.

N. 46
Du 23 7/8
Jean Pommier

et le déclarant ont signé au nom après lecture.
Comté suivant la loi pour moi Emile Martin Dantagnan
secrétaire de l'arrondissement de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Perrin
Dantagnan

N° 11
Du vingt sept septembre mil huit cent soixante deux
huitième heure du soir.

Du 27 9^{bre}
Acte de naissance de Jean Corru, né hier à trois heures du soir
de son père Jean Corru, cultivateur, et de sa mère Marie Perrin, femme
de son père, tailleur de pierre, âgé de vingt cinq ans, et de
Marie Perrin, femme de son père, âgée de dix huit ans, mariés
à Cuba, le 15 mai 1842, et demeurant ensemble au dit lieu de Bourbonnais.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Parmi témoins Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, demeurant au dit lieu de Bourbonnais, et Jean Corru, cultivateur, âgé de quarante
ans, habitant de cette commune.

La requête et présentation a été faite par le père de
l'enfant, non avec réquisitoire, et les témoins et le déclarant
ont signé au nom après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Emile Martin Dantagnan
secrétaire de l'arrondissement de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Perrin
Dantagnan

N° 12
Du quatre octobre mil huit cent soixante deux
huitième heure du soir.

Acte de naissance de Julien Honoré Petit, né hier
quatre heures du soir, au bourg de Bourbonnais, fils
de son père Julien Honoré Petit, cultivateur, et de sa mère
Marie Perrin, femme de son père, âgée de dix huit ans, mariés
à Cuba, le 15 mai 1842, et demeurant ensemble au dit lieu de Bourbonnais.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Parmi témoins Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, demeurant au dit lieu de Bourbonnais, et Julien Honoré Petit, cultivateur, âgé de quarante
ans, habitant de cette commune.

La requête et présentation a été faite par le père de
l'enfant, non avec réquisitoire, et les témoins et le déclarant
ont signé au nom après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Emile Martin Dantagnan
secrétaire de l'arrondissement de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Perrin
Dantagnan

légitime de Louis Martin Petit, cultivateur, âgé de
vingt un ans, et de Jeanne Gabard, femme de son père, âgée
de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Bourbonnais.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Parmi témoins Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, habitant de cette commune.

La requête et présentation a été faite par le père de
l'enfant, non avec réquisitoire, et les témoins et le déclarant
ont signé au nom après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Emile Martin Dantagnan
secrétaire de l'arrondissement de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Perrin
Dantagnan

N° 13
Du 5^{bre} 9^{bre}
Acte de naissance de Jeanne Barrière, née hier quatre
heures du matin, au lieu de Bourbonnais, commune de Bourbonnais, fille
légitime de son père Jean Barrière, cultivateur, âgé de trente deux ans,

Par acte en date du vingt et deux Mars précédent, elle a été reconnue
être fille légitime de son père Jean Barrière, cultivateur, âgé de trente deux ans,
et de sa mère Marie Perrin, femme de son père, âgée de dix huit ans, mariés
à Cuba, le 15 mai 1842, et demeurant ensemble au dit lieu de Bourbonnais.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Parmi témoins Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, habitant de cette commune.

La requête et présentation a été faite par le père de
l'enfant, non avec réquisitoire, et les témoins et le déclarant
ont signé au nom après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Emile Martin Dantagnan
secrétaire de l'arrondissement de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Perrin
Dantagnan

N° 14
Du 4^{bre} 9^{bre}
Acte de naissance de Julien Honoré Petit, né hier
quatre heures du soir, au bourg de Bourbonnais, fils
de son père Julien Honoré Petit, cultivateur, et de sa mère
Marie Perrin, femme de son père, âgée de dix huit ans, mariés
à Cuba, le 15 mai 1842, et demeurant ensemble au dit lieu de Bourbonnais.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Parmi témoins Pierre Perrin, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, habitant de cette commune.

La requête et présentation a été faite par le père de
l'enfant, non avec réquisitoire, et les témoins et le déclarant
ont signé au nom après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Emile Martin Dantagnan
secrétaire de l'arrondissement de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Perrin
Dantagnan

reclamat qui a été en l'an 1791.
Certificat sur lequel lui par moi Ombil Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cuba, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagnan *Dantagnan*

Du huit Octobre mil huit cent soixante deux huit à neuf

deux de matière.
Acte de naissance de Jean Etier, né le cinq de ce mois à six heures du soir au Grand Fay, commun de St. André de Cuba; fils légitime de Pierre Etier, cultivateur, âgé de trente ans, et de Anne Blaise, femme profession âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Grand Fay.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Étienne Prad, bouvier, âgé de trente quatre ans, demeurant à La Lavant, second témoin Pierre Fourni, sabotier, âgé de quarante cinq ans, demeurant à St. André de Cuba,

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui l'auteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Certificat sur lequel lui par moi Ombil Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cuba, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Prad *Fourni*
Dantagnan

Du neuf Octobre mil huit cent soixante deux huit à neuf

deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Larrat, né avant huit à huit heures du matin, au lieu de Gombau, commun de St. André de Cuba,

Dantagnan

Larrat

Par acte en date de huit en après mille sept cent un, enregistré sur le registre de la commune de l'Annonay, le citoyen Jean Larrat, huit ans, et de Jeanne Guichard, cultivateur, âgé de vingt sept ans et la raison au dit contrat, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gombau.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Carré, garde champêtre, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Charles Legendre, vigneron, âgé de quarante un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui l'auteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Certificat sur lequel lui par moi Ombil Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cuba, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Carré *Legendre*
Dantagnan

Du vingt Octobre mil huit cent soixante deux huit à neuf

deux heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Boyraud, née le dix sept de ce mois, à dix heures du soir au lieu de Cerefort, commun de St. André de Cuba; fille légitime de Guillaume Boyraud, tonnelier, âgé de quarante trois ans, et de Marguerite Gervais, son épouse, âgée de trente un ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cerefort.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François M. Lepeur, pharmacien, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Fourni, sabotier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui l'auteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Lepeur *Fourni*
Dantagnan

Le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contrat suivant la loi par moi Émile de la Roche Dantagon
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.
Ressieu
Dantagon

N° 14
Du 28 1br
Ouvr. Dant
Couban
Du vingt quatre Octobre mil huit cent soixante deux
à dix heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Daniel Coustau, né fils à
son père de son au Bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de
Paul Jean Coustau, notaire, âgé de quarante ans, et de Marie
Marie, son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Francis Millier, pharmacien, âgé de cinquante
ans, second témoin Jean Marie Montaut, marchand, âgé de quarante
sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Contrat suivant la loi par moi Émile de la Roche Dantagon
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Jm Mestaut
Coustau y
Dantagon

N° 11
Du 29 1br
Ouvr. Boivin
Du vingt neuf Octobre, mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Boivin, né fils

Le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Sept de ce mois, à onze heures du matin au lieu de
Couban, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Boivin
cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Marie Boivin, cultivateuse, âgée
de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Couban.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Boivin, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, second témoin Francis Puyg, marchand, âgé de quarante trois
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant
nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont
signé avec nous après lecture.

Contrat suivant la loi par moi Émile de la Roche Dantagon,
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.
de Pierre
Jean Boivineau
Dantagon

N° 16
Du 9 1br
Maire Guichard
Du neuf Novembre mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Guichard, née fille à son
père de son au Bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Guichard, cultivateur, âgé de
vingt sept ans, et de Jeanne Guichard, son épouse, âgée
de dix sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Couban.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Boivin, cultivateur, âgé de quatre
quatre ans, second témoin Jean Boivin, cultivateur, âgé de vingt neuf
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le
déclarant ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a été à savoir.

Constaté devant le loi par son Excellence Monsieur Dantagnan
Maire de S. André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Principales fils
Père *Marie*

Deuxième Novembre mil huit cent soixante deux huit
à dix heures du matin.

N^o 77
Du 11 g^{br}

Acte de naissance de Emile Marie Vigier, né hier
à huit heures et demi du matin, au bourg de S. André de Lubac.

Emile Marie
Vigier

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Pierre Potier, prêtre, âgé de trente cinq ans,
second témoin Jacques Gibon, bourgeois, âgé de trente quatre ans,
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lu a été lu et
déclaré par lui après lecture.

Constaté devant le loi par son Excellence Monsieur Dantagnan,
Maire de S. André de Lubac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Vigier
J. Gibon
E. Potier
Dantagnan

Deuxième Novembre mil huit cent soixante deux
à dix heures du matin.

Deuxième à S. André de
Lubac (par) le vingt
deux Novembre mil huit
cent cinquante neuf.
Le vingt deux Novembre
mil huit cent cinquante
neuf.
le Maire,
Dantagnan

N^o 78

Du 12 g^{br}

Acte de naissance de Jean Mougneau, né
à dix heures du matin, au lieu de Plan, commune de
S. André de Lubac, fils légitime de François Mougneau cultivateur
et de Jeanne Mougneau, âgé de trente deux ans, et de Jeanne Mougneau, âgée
de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Plan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé de
cinquante quatre ans, second témoin Pierre Ferron, laboureur, âgé
de quarante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lu a été lu et
déclaré par lui après lecture.

Constaté devant le loi par son Excellence Monsieur Dantagnan,
Maire de S. André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Deuxième Novembre mil huit cent soixante deux
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Gille Pivrot, né hier à dix heures
du matin, au lieu de la Jolie, commune de S. André de Lubac, fils
légitime de Louis Pivrot, cultivateur, âgé de trente sept ans, et
de Jeanne Schard, cultivateuse, âgée de trente ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de la Jolie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jacques Giraud, bourgeois, âgé de vingt
deux ans, second témoin Pierre Ferron, laboureur, âgé de quarante
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lu a été lu et
déclaré par lui après lecture.

N^o 79
Du 18 g^{br}

Gille Pivrot

Acte de naissance de Gille Pivrot, né hier à dix heures
du matin, au lieu de la Jolie, commune de S. André de Lubac, fils
légitime de Louis Pivrot, cultivateur, âgé de trente sept ans, et
de Jeanne Schard, cultivateuse, âgée de trente ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de la Jolie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jacques Giraud, bourgeois, âgé de vingt
deux ans, second témoin Pierre Ferron, laboureur, âgé de quarante
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lu a été lu et
déclaré par lui après lecture.

Giraud
Ferron
Dantagnan

Deuxième Novembre mil huit cent soixante deux
à dix heures du matin.

le Maire,
Dantagnan

22

fin de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comté devant la loi par moi Émile Martin Dantagnon
Maire de L'Anvers de Lubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. Prévot Louis Giraud

Du six huit Novembre mil huit cent soixante dix huit
à six heures du matin.
Acte de naissance de Marcel Giraud, né le six de ce mois à trois heures et demie du soir, au lieu de Plagne, commune de L'Anvers de Lubra, fils légitime de Jacques Giraud, marié, âgé de vingt deux ans, et de Estérix Laporte, sans profession, âgé de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Prévot cultivateur âgé de trois sept ans, second témoin Pierre Théron, sabotier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté devant la loi par moi Émile Martin Dantagnon
Maire de L'Anvers de Lubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. Fernand Giraud
Prévot Louis Giraud

Du dix neuf Novembre mil huit cent soixante dix huit
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Adélaïde Barbédette, née le dix neuf de ce mois à un heure du soir, au lieu de Plagne, commune de L'Anvers de Lubra.

N. 60
Du 11 9^{br}

Marcel Giraud
Dantagnon

N. 61
Du 19 9^{br}

Adélaïde Barbédette

28°
Par acte en date du six novembre mil huit cent soixante dix huit, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comté devant la loi par moi Émile Martin Dantagnon
Maire de L'Anvers de Lubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. Prévot Louis Giraud

Du six huit Novembre mil huit cent soixante dix huit
à six heures du matin.
Acte de naissance de Victor Lafon, né le six de ce mois à trois heures et demie du soir, au lieu de Plagne, commune de L'Anvers de Lubra, fils légitime de Jacques Lafon, marié, âgé de vingt deux ans, et de Estérix Laporte, sans profession, âgé de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de quarante ans, second témoin Victor Lafon, cultivateur, âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté devant la loi par moi Émile Martin Dantagnon
Maire de L'Anvers de Lubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. Raymond Giraud
Prévot Louis Giraud

Du vingt deux Novembre mil huit cent soixante dix huit
à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Marie Jeanne Blaisette Durant, née le vingt deux de ce mois à deux heures et demie du soir, au lieu de L'Anvers de Lubra, fille légitime de et de Marie Bonnet Durant, pharmacien, âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Charon, sans profession, âgé de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de L'Anvers de Lubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Michel Théron, cultivateur, âgé de vingt huit ans, second témoin Jean Raymond, marchand, âgé de quarante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté devant la loi par moi Émile Martin Dantagnon
Maire de L'Anvers de Lubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. Raymond Giraud
Prévot Louis Giraud

le témoin est déclarant ont signés avec après lecture
Contrat suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

R. Duranthon
E. Dantagnon *M. Duranthon*

N° 63
Du vingt six Novembre mil huit cent soixant deux
huit à trois heures du soir.

Acte de naissance de Michel Giraud, né hier à six
heures du soir au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de
Pierre Giraud, charpentier, âgé de vingt six ans, et de femme
Giraud, son épouse, âgée de vingt quatre ans; mariés et domiciliés
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Couchart, cordonnier, âgé de vingt
deux ans, second témoin Pierre Thévenin Sabotier, âgé de quarante

ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
déclarant ont signés avec nous après lecture.

Contrat suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

E. Dantagnon *P. Couchart* *P. Sabotier*

N° 64
Du vingt sept Novembre mil huit cent soixant deux
huit, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Cathérine et de laide Brechart, née
à six heures et demie du matin, au bourg de St André de

*Par acte en date du neuf
septembre mil huit cent soixant
deux, enregistré au chef lieu de
cette commune, devant moi, Maire
de St André de Cubzac, et devant
les témoins Pierre Couchart, âgé de
vingt deux ans, et Pierre Thévenin
Sabotier, âgé de quarante deux ans,
mariés et domiciliés ensemble au
bourg de St André de Cubzac, le
sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin.*

*Decédé à Saint André cinq ans,
de Cubzac, le vingt sept
Octobre mil huit cent
soixante cinq.
à six heures sept
mil huit cent soixante
deux.*

*de Maire,
E. Dantagnon*

*Cathérine Adélaïde
Brechart*

Par acte en date du six
septembre mil huit cent
soixant deux, enregistré au chef lieu
de cette commune, devant moi, Maire
de St André de Cubzac, et devant
les témoins Pierre Couchart, âgé de
vingt deux ans, et Pierre Thévenin
Sabotier, âgé de quarante deux ans,
mariés et domiciliés ensemble au
bourg de St André de Cubzac, le
sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin.

Decédé à Liencourt de cette commune
le vingt six juillet
mil huit cent soixante trois.
le vingt six juillet
mil huit cent soixante trois de
le maire,
E. Dantagnon

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Giraud, charpentier, âgé de vingt
deux ans, 2e François Monnier perussier, âgé de vingt six ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signés avec nous après lecture, ainsi que le déclarant.

Contrat suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon,
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

E. Dantagnon *F. Monnier* *P. Giraud*

N° 65
Du 14 D^{bre}
Mariane Vigie

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Eugène Lecour, négociant, âgé de trente sept ans, 2e Jean
Thomas, âgé de vingt cinq ans, et de Marie-Louise, son épouse, âgée de
vingt ans; mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de Liencourt.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signés
avec nous après lecture.

Contrat suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, Maire
de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Dantagnon *Eugène Lecour* *J. Thomas* *M. Lecour*

Decédé à St André de
Cubzac, le deux juillet mil
huit cent soixante quatre
le 2 juillet 1864 -
le Maire,
E. Dantagnon

N. 66

Du 10 D^{bre}

Jeanne Noari
Arnau

Du dix Décembre mil huit cent soixante deux huit, à huit heures du matin, et de naissance de Jeanne Noari Arnau, née de son père Jean Noari, au bourg de L'Ancre de Cuba; fils légitime de Jean Arnau, tisserand, âgé de quarante trois ans, et de Jeanne Noari, son épouse, âgée de quarante ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de L'Ancre.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Permis à son père Jean Noari, tisserand, âgé de quarante cinq ans, demeurant au bourg de L'Ancre, au logis de son épouse, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte que le tuteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant nous par son frère Emile Martin Dantagnan, maire de L'Ancre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Arnau
Dantagnan
Laforgue
Fischer

N. 67

Du 21 D^{bre}

Jean Eugène Paul
Louis Rogier

Du vingt un Décembre mil huit cent soixante deux huit, à quatre heures du soir, et de naissance de Jean Eugène Paul Emmanuel et Marie Joséphine Marie de son père Jean Eugène Paul Emmanuel, et de sa mère Marie Joséphine Rogier, au bourg de L'Ancre de Cuba; fils légitime de Jean Paul Emmanuel, négociant, âgé de vingt huit ans, et de Françoise Rogier, son épouse, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de L'Ancre de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Permis à son père Jean Paul Emmanuel, âgé de quarante six ans, demeurant au bourg de L'Ancre, au logis de son épouse, âgée de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte que le tuteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant nous par son frère Emile Martin Dantagnan, maire de L'Ancre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Decidé à Bordeaux le vingt sept août mil huit cent cinquante six, par le premier président de la Cour de Bordeaux, Monsieur de la Roche, et le procureur général, Monsieur de la Roche, et le procureur de la Cour, Monsieur de la Roche, et le procureur de la Cour, Monsieur de la Roche.

Amor

N. 68

Du 28 D^{bre}

Prosper
Calveteau

Du vingt quatre Décembre mil huit cent soixante deux huit, à huit heures du matin, et de naissance de Prosper Calveteau, né de son père Prosper Calveteau, au bourg de L'Ancre de Cuba; fils légitime de Prosper Calveteau, tisserand, âgé de vingt six ans, et de Marie Rogier, son épouse, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de L'Ancre de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Permis à son père Prosper Calveteau, tisserand, âgé de quarante ans, demeurant au bourg de L'Ancre, au logis de son épouse, âgée de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte que le tuteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant nous par son frère Emile Martin Dantagnan, maire de L'Ancre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Talae Martin
Dantagnan

Clos et arrêté le présent registre, contenant soixante sept actes de naissance, et un pour satisfaction de primon, ce jour trente un Décembre mil huit cent soixante deux huit, par nous sousigné Emile Martin Dantagnan, Maire de L'Ancre de Cuba, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Cable Alphabétique
des actes de naissances de L'Ancre de Cuba

N ^o du livre	N ^o de l'acte	Nom et primon	Date de l'acte
1	16	Auguste Noari	2 Août
2	22	Hubert Noari	17 Août
3	33	Argout Jacques	7 Août

Du vingt-un Décembre mil huit cent soixante dix huit à quatre heures du soir, Acte de naissance de Jean Eugène Paul Emmanuel et de sa mère, Jean à trois heures et demie du matin, au Bourg de St. André de Cubac, fils légitime de Jean Rouel Atka, négociant, âgé de vingt huit ans, et de Françoise Louisa Loquay, sans profession, âgée de vingt cinq ans; mariés et domiciliés ensemble au Bourg de St. André de Cubac.

Par acte en date du deux mars mil neuf cent cinq inscrit à la mairie de Bordeaux. Jean Eugène Paul Emmanuel Atka dont la naissance est constatée ci-contre a contracté mariage avec Anne Josépha Marie Jeanne Louise Le Boulanger dont mention faite par nous officier de l'état civil ce jour six mars mil neuf cent cinq.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Promuitor un Victor Jamin, instituteur, âgé de cinquante trois ans, Secrétaire Jean Paul Courteau, notaire, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lui a été lu et déclaré par nous après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Emile Martin Dandagnan, Secrétaire de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Marie à Perigues le quatorzième juin mil huit cent quatre vingt cinq avec Marguerite Marie Louise Ravetana

Amor B. [Signature]

J. Rouel Atka [Signature]

1	66	Aroux Jean Marie	10 D ^h
2	67	Aho Jean Eugène Paul Emmanuel	21 f
6	11	Berni Jean Joseph	20 Mars
7	13	Barny Felix	20 Avril
8	14	Becquent Talmy	9 Mars
9	21	Berthelet Jean	26 Juin
10	24	Belleuard Pierre Edouard Leopold	6 juillet
11	29	Boudart Jean Pierre Maurice	12 Avril
12	42	Baron Jean	28 f
13	43	Bisot Guillaume	2 J ^h
14	50	Barrière Jean	5 8 ^h
15	11	Bouvier Pierre	29 f
16	41	Barbédette Adolphe	19 9 ^h
17	1	Cramont Jean	28 Janvier
18	4	Chapuis Jean	24 f
19	7	Casson Anatol	19 Février
20	11	Chaumet Jean	7 Mars
21	12	Charpentier Henri	8 f
22	40	Charlot Jean	19 Avril
23	48	Cornu Jean	27 f
24	54	Coustan Pierre Daniel	24 8 ^h
25	19	Duillon Jean	9 Avril
26	21	Dupuy Pierre	10 f
27	47	Demarquet Jean	27 9 ^h
28	12	Duranthon Jean Marie Elisabeth	22 9 ^h
29	51	Letur Jean	8 8 ^h
30	14	Fournier Alphonse Pierre	26 Mars
31	1	Gastuel Henri	26 Janvier
32	9	Guennou Jean	26 Février
33	52	Gilbert Jean Martial	26 Juin

vingt sixième et dernière feuille

34	56	Guichard Albert	9 9 ^h
35	60	Girard Jean	18 f
36	63	Girard Michel	26 f
37	17	Guéni Jean	17 Avril
38	28	Leysiergue Gaston	21 Mars
39	2	Guéni Jean	21 Janvier
40	34	Guéni Jean	7 Mars
41	30	Lacour Jean	28 Juin
42	52	Lacour Jean	9 8 ^h
43	10	Lacour Henri (Fils de l'ancien de Paris)	28 Février
44	18	Maillot Jean	4 Avril
45	33	Macisard Jean	28 Juin
46	58	Macisard Jean	12 9 ^h
47	1	Philippe Macisard	17 Janvier
48	8	Macisard Jean	22 Février
49	17	Macisard Jean	3 Avril
50	20	Macisard Jean	9 f
51	27	Macisard Jean	22 Mars
52	41	Macisard Jean	24 Avril
53	46	Macisard Jean	23 9 ^h
54	49	Macisard Jean	24 8 ^h
55	19	Macisard Jean	18 9 ^h
56	45	Macisard Jean	1 9 ^h
57	53	Macisard Jean	20 8 ^h
58	6	Macisard Jean	4 Février
59	26	Macisard Jean	11 Mars
60	31	Macisard Pierre	11 juillet
61	37	Macisard Jean	3 Avril
62	44	Macisard Jean	4 9 ^h
63	36	Macisard Jean	20 juillet
64	64	Macisard Jean	17 9 ^h
65	68	Macisard Jean	24 D ^h
66	29	Macisard Jean	3 Juin
67	57	Macisard Jean	11 9 ^h
68	61	Macisard Jean	4 D ^h

Coler et arrêté le présente table contenant les noms
 Sept ans de naissance et un an pour ratification de prison
 C'est vingt cinq familles qui ont été ratifiées par un
 par nous soussignés, Emile Martin Danton, Secrétaire
 d'André de Dubois, remplissant la fonction de l'officier public
 de l'état civil.

E. Danton